

Promotion dans les ordres nationaux :
Ordre de la Couronne de Chêne (OCC) et Ordre du Mérite (OM)
pour les agents du secteur SAS - projet 1.0

PROFESSIONS DE SANTE	Grade d'ancienneté
PS 1 Assistant social, assistant d'hygiène sociale, ergothérapeute, kinésithérapeute, infirmier hospitalier gradué, laborantin, diététicien, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, pédagogue curatif	20 chevalier OM 25 officier OCC 30 commandeur OM
PS 2 Sage-femme, ATM chirurgie, infirmier anesthésiste, masseur	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PS 3 Infirmier psychiatrique, infirmier en pédiatrie	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PS 4 Infirmier, assistant technique médical de radiologie et assistant technique médical de laboratoire	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PS 5 Aide-soignant	25 médaille Bronze OCC 35 médaille OM
PROFESSIONS SOCIO-EDUCATIVES	
PE 1 Universitaire	15 chevalier OM 20 officier OM 25 officier OCC 30 commandeur OM
PE 3 Éducateur gradué	25 chevalier OM 30 officier OCC 35 commandeur OM
PE 4 Éducateur Instructeur niveau fin d'études secondaires ou secondaires techniques	25 chevalier OM 35 officier OCC
PE 5 Éducateur diplômé	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PE 6 Éducateur Instructeur	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PE 7 Aidant social et éducatif niveau CATP	25 médaille Argent OCC 35 médaille Vermeil OCC

PERSONNEL ADMINISTRATIF, LOGISTIQUE ET TECHNIQUE	
PA 1 Employé administratif, logistique ou technique universitaire	15 chevalier OM 20 officier OM 25 officier OCC 30 commandeur OM
PA 3 Employé détenteur du certificat de fin d'études secondaires ou du certificat de fin d'études secondaires techniques et l'ingénieur technicien	25 chevalier OM 35 officier OCC
PA 4 Technicien, artisan avec brevet de maîtrise, employé détenteur d'un CATP ou CAP, employé ayant réussi la classe de 3^e secondaire, employé détenteur du certificat de fin d'études de l'enseignement moyen, employé ayant réussi 5 années d'enseignement secondaire technique dans le régime technique ou dans le régime du technicien	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
PA 5 Employé ayant réussi une 5^{ème} secondaire ou équivalent ou la classe 9^{ème} secondaire technique et ayant une expérience professionnelle de 2 ans au moins	25 médaille Argent OCC 35 médaille Vermeil OCC
PA 6 Employé avec une qualification inférieure à une 5^{ème} secondaire ou une 9^{ème} secondaire technique	25 médaille Bronze OCC 35 médaille OM
PA 7 Employé sans diplôme	25 médaille Bronze OCC 35 médaille OM
OUVRIERS	
OU 1 Artisan détenteur d'un CAP ou CATP - Auxiliaire économe avec CAP ou CATP	25 médaille OM 35 médaille Vermeil OCC
OU 2 Ouvrier non diplômé chargé de travaux artisanaux / ouvrier à tache artisanale / aide socio-familial	25 médaille Argent OCC 35 médaille Vermeil OCC
OU 3 Ouvrier	25 médaille Bronze OCC 35 médaille OM